



Les projets de développement cynégétique

Mieux identifier et organiser les territoires de chasse d'ici 2014	p.22
Impliquer les chasseurs dans le maintien, la restauration et la réhabilitation des milieux naturels	p.23
Impliquer les chasseurs dans le suivi sanitaire de la faune sauvage	p.24
Développer les partenariats avec les acteurs institutionnels depuis l'échelon local jusqu'à l'échelle internationale.....	p.25

MIEUX IDENTIFIER ET ORGANISER LES TERRITOIRES DE CHASSE D'ICI 2014...

Actions prioritaires	Stratégies	Indicateurs	Echéances
Organiser les pays cynégétiques	Mise en place des comités de pilotage par l'administrateur du pays cynégétique avec appel à candidature	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités existants • Document écrit • Tableau de bord (territoire, gestion, habitat, espèce) 	2008/2014
	Réalisation d'un état des lieux		
	Elaboration du schéma local de gestion cynégétique		
	Identification des territoires et des actions pilotes		
Valider les attributions "plan de chasse" aux territoires adhérents possédant des droits de chasse, justifiés par un bail écrit ou un justificatif de propriété	Cartographie des territoires demandeurs de plan de chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de surfaces avec droit de chasse maîtrisé sur les surfaces chassées à l'échelle de la commune et du pays • Nombre de réunions par pays ou par unité de gestion par an • Définition des critères d'attribution par espèce, par unité de gestion et par an 	
	Modèle type de bail de chasse ou de cession de droit de chasse par espèce		
	Validation des attributions « plan de chasse » aux territoires adhérents possédant des droits de chasse justifiés		
	Attribuer des plans de chasse en tenant compte des capacités d'accueil des territoires et compatibles avec la biologie de l'espèce par pays cynégétique ou unité de gestion		
Faciliter les regroupements des territoires de chasse pour mieux gérer les populations	Création de G.I.C, de sociétés de chasse intercommunales et de regroupements de territoires de chasse	• Nombre de regroupements pas pays et par an	
	Favoriser la mise en commun des demandes de plan de chasse	• Nombre d'AG de GIC par an	
Développer la gestion locale	Affecter un budget par pays cynégétique pour des actions de gestion locale	• Prévisionnel et réalisation par an	
	Les subventions exceptionnelles seront attribuées par le CA de la FDC sur présentation d'un dossier descriptif.	• Montants alloués sur résultat par an	

IMPLIQUER LES CHASSEURS DANS LE MAINTIEN, LA RESTAURATION ET LA RÉHABILITATION DES MILIEUX NATURELS...



Actions prioritaires	Stratégies	Indicateurs	Echéances
Connaître et identifier les différents types de milieux	Formation des chasseurs pour dresser des inventaires	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formation par an • Nombre et surfaces des inventaires par an 	2008/2014
	Acquisition, baux, conventions, assistance technique, sensibilisation, éducation à l'environnement et participation aux études	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et surfaces engagées par type de moyen et par an 	
Elaborer des plans de gestion dans les pays cynégétiques	Recherche de financements	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossiers et budgets par an 	
Motiver les chasseurs dans la gestion écologique des territoires	Promotion et valorisation des hommes et des actions	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions et valeurs par an 	

Exemple des terrains de la fondation des habitats situés dans la commune de Glomel

En 1990, à l'initiative de Paul Le GARZIC alors Président de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, **la Fondation Nationale de Protection des Habitats de la Faune Sauvage** acquiert des terrains à haute valeur biologique, sur la commune de Glomel dans le Sud Ouest du département.

La « Fondation », reconnue d'utilité publique, propriétaire de 150 sites en France, est financée par les chasseurs. Elle a pour vocation d'acquérir et de gérer des espaces naturels remarquables.

Dans les Côtes d'Armor, les territoires acquis par la Fondation sont gérés par une association créée par la Fédération des chasseurs et dirigée par son Président.



IMPLIQUER LES CHASSEURS DANS LE SUIVI SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE

Actions prioritaires	Stratégies	Indicateurs	Echéances
Suivre annuellement l'état sanitaire des populations pour prévenir d'éventuelles maladies	Définition d'un protocole par espèce Formation des chasseurs sentinelles de la faune sauvage	• Nombre de chasseurs formés par pays par an	2009/2014
	Implication des associations de chasse spécialisée		
	Partenariats techniques et financiers	• Nombre de partenariats • Nombre d'analyses par espèce et montants par an	
Savoir réagir à un phénomène pathologique émergent sur la faune sauvage	Vulgarisation des procédures pour détecter un problème sanitaire et donner l'alerte	• Envoi d'une fiche technique et retour	2008/2014
	Récolte et acheminement des cadavres vers les organismes habilités		
Développer le réseau SAGIR dans le département	Nommer et former un responsable SAGIR dans chaque pays cynégétique avec le correspondant départemental de la fédération des chasseurs	• Nombre de responsables formés (attestation de formation) par an et liste	2009/2014
Généraliser le contrôle initial du gibier sauvage	Former un référent au contrôle initial du gibier sauvage par équipe de chasse	• Identification des équipes de chasse par territoire • Nombre de référents formés par an (attestation de formation) et liste	2008/2014

Un réseau national de surveillance de l'état sanitaire de la faune sauvage a été créé en 1986. Ce réseau, appelé SAGIR, collecte en France plus de 3 000 animaux par an. Il a pour mission de détecter et de donner l'alerte pour un phénomène pathologique émergent sur la faune sauvage, d'expliquer les mortalités massives ponctuelles, et de renseigner sur le développement de certains agents pathogènes potentiellement transmissibles par la faune sauvage.

La France est le seul pays européen à disposer d'un tel réseau de suivi sanitaire couvrant l'ensemble des mammifères terrestres et des oiseaux sur le territoire national, et dont les Fédérations des Chasseurs sont les chevilles ouvrières et les co-financeurs. Les chasseurs, par leur présence sur le terrain et leur connaissance de la faune sauvage, constituent l'un des meilleurs réseaux pour surveiller l'état de santé des populations sauvages.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS DEPUIS L'ÉCHELON LOCAL JUSQU'À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Actions prioritaires	Stratégies	Indicateurs	Echéances
Mutualiser les moyens de formation, d'étude, d'action et de communication	-	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des différentes actions des partenaires (oui/non) 	2008/2014
Favoriser les échanges et les synergies entre les structures	Recherche et développement de programmes communs	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes développés et nombre de réunions par an 	

